

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 31 JUILLET 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

PRÉSENTS : André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, Aline NARS, René DARAN, Hélène GUIOUNET, Jacques ROCA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Sophie REY, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR.

ABSENTS/EXCUSÉS : Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON (procuration à Sophie REY), Alain DEDIEU, Nicolas HERQUE (procuration à Jacques SALAT).

Secrétaire de séance : Aline NARS

Délibération n° 2024 – 86 : Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2024

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 87 : Taxe Loi Montagne – répartition entre les communes

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 88 : Budget annexe établissement thermal : décision modificative budgétaire n° 1

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 89 : Sécurisation de l'entrée nord de Saint-Lary Soulan – Installation d'un feu de contrôle de vitesse – Demande de subvention (amendes de police 2024)

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 90 : Acquisition d'un camion Polybenne au SMECTOM

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 91 : Liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 92 : Création d'un emploi permanent à temps complet

- Approuvée à l'unanimité

Affiché et publié le 2 août 2024

Le Maire, André MIR

